

Paris, le 19 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

La filière forêt-bois répond au documentaire « Le Temps des Forêts »

France Bois Forêt souhaite apporter des éléments de réponse suite à la diffusion du documentaire « Le temps de Forêts » sorti en salle depuis le 12 septembre 2018.

*« ,Nous respectons le parti-pris du réalisateur mais sommes dans l'obligation de rétablir certaines vérités. Les **440 000** professionnels de la filière, qui œuvrent, chaque jour, en forêt et au sein des entreprises de la filière sont blessés par certains raccourcis qui laisseraient à penser que nous faisons mal notre travail. Cela n'est pas acceptable »* selon Michel Druilhe, Président de France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la filière forêt-bois.

*« Nous ne souhaitons pas que nos concitoyens soient pris en étau entre leur conscience environnementale et leur désir de vivre entourés de produits en bois ou à base de bois. Nous tenons à les rassurer : **avec le matériau bois, il est possible de tout concilier** »* poursuit-il.

Comme le précise Michel Druilhe : *« Très tôt, notre filière a acté sa responsabilité environnementale et, à la fin des années 90, dans le sillage de la conférence de Kyoto, les sylviculteurs de notre filière ont formalisé des **pratiques de gestion durable de la forêt**. Elles existent depuis le 13^{ème} siècle car nous avons la chance de vivre dans un pays qui a eu très tôt conscience de la valeur de cette ressource unique qu'est le bois ! Aujourd'hui, ces pratiques continuent de s'améliorer tout en tenant compte des aléas climatiques et des différentes menaces qui pèsent en permanence sur la forêt ».*

Le bois est la **seule ressource naturelle inépuisable**. Elle est non seulement renouvelable mais, en plus, elle contribue largement à **améliorer les conditions de vie de nos contemporains** : lutte contre le réchauffement climatique, stockage de CO₂, qualité de l'air, filtration de l'eau, lutte contre l'érosion des sols...

« Le documentaire laisse à penser qu'il n'y aurait pas d'oiseaux dans certaines forêts en France ! Est-ce vraiment possible alors que l'on trouve plus de 2 000 espèces d'oiseaux et d'insectes en plein Paris¹ ? » s'interroge Michel Druilhe. *« Nous avons **confiance en nos concitoyens** et savons qu'ils sauront faire la part des choses entre un parti pris artistique et la réalité forestière ».*

Un fort besoin de pédagogie

« Bien entendu, nous sommes conscients du besoin de pédagogie que nous devons encore fournir sur nos pratiques sylvicoles. Depuis le 19^{ème} siècle, l'Homme s'est éloigné des campagnes pour aller vers les villes. Depuis quelques années, nous assistons au phénomène inverse avec un véritable intérêt des français pour la nature, pour les forêts. Le citoyen est aujourd'hui avide de savoirs et de compréhension mais une culture sylvicole ne s'acquiert pas comme ça, il faut du temps pour embrasser tous les enjeux qu'ils soient économiques, environnementaux et sociaux » poursuit Michel Druilhe.

Aujourd'hui, la forêt en France métropolitaine couvre **16,9 millions d'hectares, soit 31 % du territoire**. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre **plus de la moitié de la France métropolitaine**. La superficie forestière progresse de 0,7 % par an depuis 1980² soit environ 100.000 hectares par an.

Dès 2019, l'interprofession nationale amplifiera un **programme d'information vers les français** autour de la sylviculture et de la récolte du bois. Les professionnels de la forêt et du bois répondront présents pour expliquer leur démarche à chaque étape du cycle de la forêt et du bois : gestion durable des forêts, renouvellement de la ressource, récolte, transports, transformation, protection, innovation...

¹ http://crdp.ac-paris.fr/E3D-paris-en-action/sites/default/files/pdf/Annexe1_biodiversite_parisienne.pdf

² <http://education.ign.fr/dossiers/foret-france-metropolitaine>

« Nous sommes fiers que nos produits en bois suscitent l'attractivité dans tous les domaines (construction et rénovation de l'habitat, aménagement intérieur et extérieur, bois de chauffage...) voire la préférence par rapport à d'autres matériaux. Chaque arbre nous donne la possibilité de produire les trois grands types de bois dont nous avons besoin : bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie. Nous considérons que cela est une chance, face aux enjeux climatiques, de pouvoir faire prospérer un matériau qui est une véritable pompe à carbone (bilan carbone positif de la filière forêt-bois : 20 à 25% des émissions nationales de CO₂). Le bois est aussi un matériau innovant que nous sommes en mesure de gérer, récolter et transformer dans le respect des usages et de nos ressources » conclut-il.

La filière forêt-bois en chiffres

- 4^{ème} pays le plus boisé de l'Union Européenne
- 16,9 millions d'hectares de forêts (31 % du territoire métropolitain)
- 136 essences sur le territoire métropolitain
- 88 millions de tonnes de CO₂ captées chaque année (sol et biomasse)
- 8 gigatonnes de CO₂ stockées en forêt (sol et biomasse)
- 2,6 milliards de m³ de bois sur pied
- 37,3 Mm³ de récolte commercialisée
- 440 000 emplois directs et indirects dans nos territoires

